

Règlement 2015/2016:

Critérium départemental vétérans CD76

Les responsables de l'épreuve sont habilités à adapter ce règlement lors de chaque étape de cette épreuve, en fonction du nombre d'inscrits et de toute situation particulière.

Article 1 : Conditions de participations:

- 1) Le critérium vétérans est réservé aux joueurs et joueuses en possession d'une licence FTT traditionnelle, dans un club du département, âgés de plus de 40 ans au 1er janvier de la saison en cours.
- 2) Inscriptions : les joueurs doivent être inscrits avant le jour de l'épreuve et régler la somme due (même tarif que le critérium Seniors, gratuit pour les joueurs inscrits en Critérium Seniors).
- 3) Déroulement : Toutes les parties se déroulent au meilleur des cinq manches.

Article 2 : Formule des tours :

1) Horaire de la compétition : 14h00 à 19h00 (maximum)

2) Absences : Les inscrits, qui seront absents à un tour, doivent avertir dans la semaine précédant le tour, jusqu'au matin (10h00), uniquement par mail ou courrier à dominique.commare@free.fr, sinon ils peuvent descendre d'un groupe.

3) Présences : Il est également souhaitable que les joueurs confirment leurs présences en pointant par afin de ne pas avoir de poules incomplètes.

4) Compositions des groupes : Les participants sont répartis par groupes de 24 joueurs maxi, toutes catégories et sexes confondus (GR1, GR2, GR3....)

5) Nombre de poules dans les groupes: Chaque groupe est composé de poules (1, 2 ou 4) de 5 ou 6 joueurs (application du serpent).

6) Préparation des poules: Les poules sont établies le matin, avant le tour, et ne seront pas modifiées dans la mesure du possible (sauf si poule de moins de 4 joueurs).

7) Horaires : Possibilité de démarrer la compétition dès 13h30 pour les présents (les retardataires pourront intégrer leur poule dans la ½ heure qui suit l'heure officielle du début de la compétition (soit 14h30).

8) Tableau final : des 1/2 finale et finale, pour au moins le 1er voir 2ème de chaque poule (quand plusieurs poules) et pour les autres joueurs, suivant le temps restant et la décision du responsable.

9) Montées entre les groupes: Les premiers, au moins, de chaque poule d'un groupe montent dans le groupe supérieur lors du tour suivant.

10) Classements : A la fin de chaque tour la liste des présents et des absents est ordonnée, en fonction :

- du classement du tour, par groupe.
- des absents excusés qui sont classés en dernier de leur groupe (0 point critérium).
- des absents non-excusés qui sont classés après les premiers du groupe inférieur (0 point critérium)
- un classement intégral, par catégorie et sexe, pourra être effectué, en attribuant des points critérium, en fonction du nombre d'inscrits (application des règlements fédéraux).

Article 3 : Composition des groupes et poules :

1) Pour le 1er tour :

- une liste de tous les inscrits est établie, en fonction des points classement individuel (FTT) des joueurs.
- puis application de la formule (article 2)

2) Pour les 2ème et 3ème tours:

- la composition des groupes est établie en fonction du classement obtenu lors du tour précédent avec 4 montées minimum par groupe.
- un joueur absent, excusé, ou nouvel inscrit au tour précédent est placé immédiatement après le dernier joueur ayant plus de points inscrits sur la licence que lui (règlements fédéraux, Règlements Sportifs, chapitre III Critérium Fédéral, Titre III Article 19).

Article 4 : Déroulement Finale Départementale (qualificative pour la finale Régionale):

1) Qualification: Les joueurs ayant participé à 2 tours préliminaires au moins, peuvent participer à la finale Départementale.

Un repêchage de joueurs n'ayant fait qu'un seul tour, pourra être fait dans certaines catégories, pour atteindre le nombre de qualifiable pour la finale régionale, avec en priorité les absents excusés ou repêchage par décision du responsables de l'épreuve et de la commission vétérans.

2) Catégories des finales: Les catégories sont :

Dames : V1, V2, V3 et V4.

Messieurs : V1, V2, V3, V4 et V5.

3) Titres en Simple:

Les participants ne peuvent évoluer que dans leur catégorie.

Répartition en poules de 4 joueurs ou plus, chaque poule qualifiant, au minimum, 2 joueurs pour un tableau final à élimination directe. (les rencontres de classement peuvent être organisées).

4) Titres en Double :

- les participants ne peuvent participer que dans une catégorie (Dame ou Messieurs) et une catégorie Mixte.
 - les joueurs peuvent participer dans une catégorie de numéro inférieur à la leur s'ils sont associés à un joueur ou une joueuse de la catégorie.
 - dans chaque catégorie, les équipes sont réparties dans un tableau à élimination directe*
- Le serpent est appliqué en totalisant les points des 2 joueurs pour chaque équipe)
*en poule unique s'il n'y a que 3 équipes.

5) Coupe Jean BRUNEL (Coupe du CD76) :

Tableau à élimination directe, peuvent s'y inscrire :

Les féminines éliminées en simple (non qualifiée en tableau après poules) et éliminées au 1^{er} tour des doubles.

- Tous les joueurs éliminés lors des poules de simple.
- les joueurs et joueuses éliminés n'ayant disputé que deux rencontres en simple.

Article 5 : Qualification pour la Finale Régionale:

La finale Départementale est qualificative pour la finale Régionale.

Si la finale départementale ne peut se dérouler avant la finale régionale, les responsables établiront une liste de qualifiés (classement par catégories, établit après le dernier tour avant la finale régionale suivant le total des points critérium acquis, pour chaque joueur (voir article 2 § 10 de ce règlement)

Responsable de l'épreuve :

Dominique Commare

888 Route de Bolleville

76210 Lanquetot

02.35.31.81.38 / 06.51.51.72.98

dominique.commare@free.fr